



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 13-mai-2021

Date de révision 26-nov.-2024

Numéro de révision 3

1. IDENTIFICATION

| | |
|----------------------------|--|
| Nom du produit | Dawn Professional Kitchen Surface Degreaser RTU |
| Code(s) du produit | 6-15 |
| Identificateur de produit | 91740262_PROF_NG |
| Type de produit | Produit fini - Professionnel |
| Utilisation recommandée | Nettoyage multisurface. |
| Restrictions d'utilisation | Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette. |
| Fabricant | Procter & Gamble 1 P&G Plaza Cincinnati, Ohio 45202 |
| | Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5 |
| Courriel | pgsds.im@pg.com |
| Numéro d'appel d'urgence | Transport (24 Heure) CHEMTREC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531 |

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifiés sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit.:

Non classé. Cette matière n'est pas considérée comme dangereuse selon Hazard Communication Standard (la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses) d'OSHA (29 CFR 1910.1200).

| | |
|------------------------------------|---|
| Mentions de danger | Aucun |
| Pictogrammes de danger | Aucun |
| Conseils de prudence | Aucun |
| Conseils de prudence - Réponse | Aucun |
| Conseils de prudence - Entreposage | Aucun |
| Conseils de prudence - Élimination | Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale. |

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

Ingrédients dangereux Aucun.

Renseignements complémentaires

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

| | |
|--|--|
| Contact avec les yeux | Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation persiste. |
| Contact avec la peau | Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation évolue et persiste. |
| Ingestion | Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent. |
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. |
| Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés | Risque de lésions oculaires graves Peut causer des brûlures |

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|--|---|
| Moyens d'extinction appropriés | Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée. Produit chimique. Mousse antialcool. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Aucun. |
| Danger particulier | Aucun connu. |
| Équipement de protection particulier pour les pompiers | Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. |
| Dispositions particulières | Aucun. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

| | |
|---|--|
| Précautions personnelles | Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. |
| Conseils pour les services d'intervention d'urgence | Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. |
| Précautions relatives à l'environnement | Ne pas laisser pénétrer dans les voies d'eau Ne pas rejeter le produit dans les étendues d'eau naturelles sans prétraitement ou dilution adéquate |

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

contenants pour une élimination ultérieure. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage

Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques **Paramètres de distribution et de lieu de travail :**
S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux **Paramètres de distribution et de lieu de travail :**
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains **Paramètres de distribution et de lieu de travail :**
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Gants de protection

Protection de la peau et du corps **Paramètres de distribution et de lieu de travail :**
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire

Paramètres de distribution et de lieu de travail :
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|-----------------------|--------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | transparent pourpre |
| Couleur | Aucun renseignement disponible |
| Odeur | parfumé |
| Seuil olfactif | Aucun renseignement disponible |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques</u> |
|--|--------------------------------|------------------|
| pH | 12.9 | |
| Point de fusion / point de congélation | Aucun renseignement disponible | |
| Point initial d'ébullition et plage d'ébullition | 101 °C / 214 °F | |
| Point d'éclair | Aucun renseignement disponible | |
| Taux d'évaporation | Aucun renseignement disponible | |
| Inflammabilité | Aucun renseignement disponible | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucun renseignement disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucun renseignement disponible | |
| Pression de vapeur | Aucun renseignement disponible | |
| Densité de vapeur relative | Aucun renseignement disponible | |
| Densité relative | Aucun renseignement disponible | |
| Solubilité dans l'eau | Soluble dans l'eau | |
| Coefficient de partage | Aucun renseignement disponible | |
| Température d'auto-inflammation | Aucun renseignement disponible | |
| Température de décomposition | Aucun renseignement disponible | |
| Viscosité | Aucun renseignement disponible | |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--|---|
| Réactivité | Aucun dans des conditions normales d'utilisation. |
| Stabilité | Stable dans des conditions normales. |
| Polymérisation dangereuse | Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. |
| Réactions dangereuses | Aucun dans des conditions normales de traitement. |
| Conditions à éviter | Aucun dans des conditions normales de traitement. |
| Matières incompatibles | Aucun en particulier. |
| Produits de décomposition dangereux | Aucun dans des conditions normales d'utilisation. |

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Renseignements sur le produit**

Informations sur les voies d'exposition probables

| | |
|-----------------------|--------------------|
| Inhalation | Aucun effet connu. |
| Contact avec la peau | Aucun effet connu. |
| Ingestion | Aucun effet connu. |
| Contact avec les yeux | Aucun effet connu. |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

| | |
|--|--------------------|
| Toxicité aiguë | Aucun effet connu. |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Aucun effet connu. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Aucun effet connu. |
| Sensibilisation de la peau | Aucun effet connu. |
| Sensibilisation des voies respiratoires | Aucun effet connu. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Aucun effet connu. |
| Toxicité pour la reproduction | Aucun effet connu. |
| Toxicité pour le développement | Aucun effet connu. |
| STOT - exposition unique | Aucun effet connu. |
| STOT - exposition répétée | Aucun effet connu. |
| Danger par aspiration | Aucun effet connu. |
| Cancérogénicité | Aucun effet connu. |

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

| | |
|------------------------------|---------------------------------|
| Persistante et dégradation | Aucun renseignement disponible. |
| Potentiel de bioaccumulation | Aucun renseignement disponible. |
| Mobilité | Aucun renseignement disponible. |
| Autres effets nocifs | Aucun renseignement disponible. |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Disposal methods

| | |
|--|--|
| Déchets de résidus/produits inutilisés | Les produits visés par la présente fiche signalétique, dans leur forme originale, éliminés en tant que déchets, sont corrosifs déchets dangereux, D002, selon la réglementation fédérale RCRA (40 CFR 261). L'élimination doit être conforme aux réglementations locales, provinciales et fédérales. |
| Emballage contaminé | L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales. |
| Codes Californie déchets dangereux331 (non-ménage de réglage) | |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|--------------------|----------------|
| <u>DOT</u> | Non réglementé |
| <u>IMDG</u> | Non réglementé |

IATA

Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Réglementations des Etats

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par des règlements d'État sur le droit à l'information.

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission : 13-mai-2021
Date de révision 26-nov.-2024

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne

doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique